

L'école unique: un but récurrent au XIXe et au XXe siècle

Le XXe siècle a été traversé par la question de l'école unique. Les réformateurs préconisaient le même enseignement pour tous les enfants jusqu'à la fin de leur scolarité. On évitait ainsi que les structures scolaires ne reflètent – et n'engendrent – des divisions sociales.



Genève en 1924

« Dès la fin des années 1950, on ouvrit les portes des collèges aux enfants du peuple »

L'école primaire unique et obligatoire pour tous les enfants a été créée, en Suisse, à la fin du XIXe siècle. L'enseignement secondaire demeurait réservé à l'élite sociale. Les enfants du peuple en étaient pratiquement exclus. Dans les années 1920, ce déficit démocratique parut intolérable. Quelque mille délégués de la Société pédagogique romande, réunis en congrès à Neuchâtel, en juillet 1920, votèrent à l'unanimité la résolution: «L'école primaire doit tendre à devenir l'école élémentaire unique. Son organisation, son programme et ses méthodes doivent être parfaits pour permettre la suppression des classes secondaires faisant double emploi avec les classes primaires.»

Genève et les aléas de l'école moyenne unique

En juin 1927, André Oltramare, socialiste, chef du Département de l'instruction publique, proposa au Grand Conseil un projet de loi prévoyant la création d'une école moyenne gratui-

te de la 7e à la 9e année. La première année servirait à orienter les élèves vers les différentes filières d'études secondaires. La seconde, axée sur la culture générale et les cours à option dans les secteurs industriel et commercial, serait destinée aux enfants qui ne poursuivent pas leurs études. Cette réforme voulait faciliter l'accès des élèves de condition modeste aux études secondaires. Ce projet suscita l'ire des enseignants et des directeurs des collèges. Il ne fut soutenu que par les écoles professionnelles et l'Union des instituteurs genevois (UIG). La presse se déchaîna contre cette «uniformisation de l'enseignement». On redoutait que cette vision égalitaire ne provoquât un nivellement par le bas. Le projet d'André Oltramare fut définitivement enterré en 1934. Sans doute était-il trop en avance sur son temps car il annonçait les grandes réformes du cycle d'orientation: une école unique rattachée à l'école secondaire chargée de l'orientation des élèves.

La question ressurgit en 1946. Le 2 mars, Albert Dupont-Willemin, député socialiste au Grand Conseil, déposa un projet de loi, lequel prévoyait la création d'une école moyenne et la gratuité de l'enseignement secondaire. De nombreux députés au Grand Conseil genevois s'insurgèrent contre cette idée. La presse attaqua l'école moyenne, cette gare de triage où l'orientation relevait de la compétence de l'Etat et des enseignants et non plus des familles. Jean Piaget fut entendu comme expert. Il mit en lumière les avantages démocratiques de l'école moyenne unique et la nécessité d'une orientation tardive entre 12 et 15 ans. Finalement la réforme fut abandonnée et le Grand Conseil vota une série d'arrêtés dont la suppression des taxes dans l'enseignement secondaire inférieur (9 novembre 1946). Il fallut attendre le 19 juin 1964 pour que l'idée d'un cycle d'orientation fût acceptée par tous les partis du Grand Conseil. Cette réforme ne sentait plus le souffre.

La démocratisation de l'enseignement secondaire

Dès la fin des années 1950, on ouvrit les portes des collèges aux enfants du peuple. Le mot d'ordre était: place aux capacités. Plus rien ne



justifiait la ségrégation des classes sociales. Au fil de la décennie, les cantons instaurèrent la gratuité de l'enseignement secondaire. Cette démocratisation entraîna la révision des plans d'études, la mise en œuvre d'une politique d'orientation, l'ouverture de nouvelles filières. L'orientation devint un dispositif de plus en plus complexe. A la fin des années 1960, il s'avéra que son égalité formelle n'était pas une égalité réelle, car les élèves des classes sociales défavorisées ne fréquentaient guère les filières pré-gymnasiales. Les cantons ouvrirent alors des cycles d'orientation et créèrent des passerelles permettant de passer d'une filière à l'autre.

Les aléas de l'orientation

Dès la fin des années 1970, des études internationales mirent en lumière les effets néfastes des filières sur le niveau général d'éducation de la population. Plus le système était sélectif, moins le niveau de formation était élevé. Les récentes études internationales Pisa (2000 et 2003) pour la lecture et les mathématiques confirment d'ailleurs ces constatations. De plus, les filières ne s'avéraient guère homogènes. Les résultats des élèves les plus faibles des filières pré-gymnasiales étaient les mêmes que ceux des bons élèves des filières moins exigeantes. Était-il donc équitable de poursuivre dans cette logique de sélection? Dans les années 1980, de nombreux cantons de Suisse décidèrent d'atténuer le cloisonnement entre les filières par la coordination et l'harmonisation des plans d'études et des moyens d'enseignement. On retarda aussi le moment de l'orientation et on tenta de revaloriser les voies qui débouchent sur la formation professionnelle par la création des Hautes écoles spécialisées (HES).

Aujourd'hui, l'enseignement secondaire en Suisse se déroule selon divers modèles: les filières, l'enseignement à niveau qui, pour les disciplines principales (allemand, français, mathématiques), classe les élèves selon leurs aptitudes et le système intégré non différencié, soit un système unique dans lequel les élèves sont orientés au cours de leur scolarité vers les deux grandes filières générale ou professionnelle du secondaire II (Landry 2004).

Quel modèle est le meilleur ?

Le collège unique fonctionne très bien dans les pays nordiques, comme en Finlande par exemple. Les enquêtes Pisa ont d'ailleurs révélé son efficacité. Faut-il reproduire ce modèle? Difficile de répondre à cette question car une même réforme ne produit pas forcément les mêmes effets. L'étude des systèmes européens montre que lorsque le collège est unique, on introduit souvent, en catimini, des entorses au principe d'un même enseignement pour tous. La Suède, par exemple, propose des options d'approfondissement en mathématiques et en sciences pour les bons élèves. Paradoxalement, au moment où les collèges intégrés appliquent de subtils processus de différenciation, certains systèmes à filières cherchent à unifier les cursus en harmonisant les objectifs d'apprentissage. Ainsi, aux Pays-Bas, les disciplines obligatoires sont les mêmes dans les diverses filières et les objectifs d'apprentissage largement harmonisés. Ce sont les rythmes d'acquisition qui diffèrent. L'Allemagne, face à ses piètres résultats lors des évaluations de Pisa, en déduit que son système scolaire sélectif engendre de grandes inégalités qui font chuter le niveau général de formation. Ce qui compte finalement, c'est que tous les élèves reçoivent une formation qui leur ouvre les portes des écoles du secondaire II. L'école unique, en dépit de sa propension à introduire de subtiles différences, est sans doute celle qui y parvient avec le plus de succès.



Les aléas de l'orientation

« Plus le système est sélectif, moins le niveau de formation est élevé »

Bibliographie

- Le cycle d'orientation dans l'enseignement secondaire genevois.* Cahier no 1 et no 2 Genève 1969 Jacqueline Beckers.
- Comprendre l'enseignement secondaire. Evolution, organisation, analyse.* De Bruxelles: de Boeck 1998
- J.-M. Barreau, J.-F. Garcia, Louis Legrand. *L'école unique (de 1914 à nos jours)* Paris: PUF, coll. Pédagogues et pédagogies 1998
- Simone Forster. *Le secondaire / Politiques de l'éducation et innovations.* Bulletin de la CIIP no 4 avril 1999
- F. Landry. *Structures de l'enseignement: Suisse romande et Tessin, Belgique, France et Québec: éducation préscolaire, enseignement primaire, secondaire premier cycle, secondaire deuxième cycle (gymnases, écoles supérieures de commerce, écoles de degré diplôme): année scolaire 2004/2005.* Neuchâtel: IRDP 2004 (04.3)